

Editorial : le noyau de défense doit rester : c'est là, la mission principale de l'armée

Autor(en): **Berger, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft [2]: **Blindés et mécanisés**

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



23. Jan. 2013

Le brigadier Berger et le Lt col EMG Vautravers, en compagnie de la Secrétaire générale du DDPS à Combe-la-Casse, le 14 septembre 2012.
Photo © Bat chars 17

Editorial: Le noyau de défense doit rester – c'est là, la mission principale de l'armée.

Brigadier Daniel Berger

Commandant de la brigade blindée 1 ; chef de projet organisation de l'armée dans le cadre de DEVA

Mon Brigadier, vous êtes impliqué dans le projet DEVA (Développement de l'armée). Quelle est votre fonction ?

Je suis le chef de projet de l'organisation de l'armée dans le cadre du projet DEVA, donc de l'ordre de bataille de la future armée. La mission reçue en 2010 était le calcul de l'armée basé sur un effectif de 80'000 hommes. Nous avons défini la dotation des différents bataillons tant en personnel qu'au niveau du matériel. Chaque corps de troupe reçoit donc une liste de missions, une taille, etc. L'évolution du projet vers une variante à 100'000 hommes nous a permis de définir 109 bataillons avec un budget de 5 milliards.

Bénéficiera-t-on de plus d'aide à la population dans les missions de l'armée avec le DEVA ?

Nous avons prévu un appui aux autorités politiques avec le budget alloué. Notamment quatre bataillons de police militaire, seize d'infanterie, un certain nombre d'aide en cas de catastrophe, mais aussi des bataillons de génie. Ce qui va fondamentalement changer, c'est la mise en disponibilité des troupes aux autorités, car le noyau de défense doit rester – c'est là, la mission principale de l'armée.

Les prestations de l'armée seront-elles les mêmes qu'avec Armée XXI ?

Les prestations ne peuvent pas rester les mêmes. 100'000 militaires ne peuvent pas fournir le même volume de travail que 120'000.

La durée de l'instruction sera réduite alors que les armes deviennent toujours plus technologiques. N'y a-t-il pas une incompatibilité ?

Cette durée sera probablement de 18 semaines d'instruction pour les soldats, mais c'est encore un

projet. Ils devront effectuer dès leur recrutement et accomplissement de l'ER 5 cours de répétition à 3 semaines et resteront incorporés 9 ans. Si nous jetons un regard dans le passé, l'école de recrues durait 15 semaines et nous avons déjà des spécialistes. Nous devons prévoir une formation efficace et ciblée, et quelques instructions devront être supprimées afin de pouvoir s'en tenir aux dix-huit semaines planifiées. Des tâches très spécifiques seront externalisées, comme par exemple à Bure où RUAG Training System (RTS) s'occupe de la maintenance des chars, et où la collaboration avec la troupe fonctionne très bien. Mais les fonctions spécifiques comme les diagnosticiens, les dépanneurs sur char *Büffel* vont rester, car ces spécialistes sont les premiers à pouvoir localiser les pannes et dépanner selon leur niveau de compétence.

Nous observons dans les conflits actuels des combats se déroulant toujours plus en zone urbaine. L'avenir des chars dans l'armée suisse est-il assuré ? Est-ce que d'autres armes vont diminuer de volume ?

Chaque armée a besoin d'un noyau dur et fort. Les guerres à l'ancienne avec des lignes de chars sont terminées. Le bataillon de chars doit pouvoir tenir un quartier, ouvrir une route à travers une ville. Même en Suisse, l'urbanisation progresse à une vitesse telle qu'en 2035, 80% des zones suburbaines seront déjà bâties.

Pourquoi ne pas mener le combat urbain avec des véhicules à pneus plutôt qu'avec des véhicules à chenilles ?

Lors du cours de répétition du bataillon d'infanterie 16, les *Piranha* ont dû mettre les chaînes à neige au moment où ils sont allés dans un terrain mouillé, alors je préfère les chenillés. Le char *Léopard*, le char de grenadiers, le *Büffel*, le nouveau char de génie et le futur char poseur de pont sont des véhicules qui peuvent évoluer dans tous les types de terrain, dans des zones fortement bloquées par des débris, des pierres, des trous. Ce type de véhicule

est vraiment le meilleur moyen de se déplacer, les évènements en Syrie nous le prouvent tous les jours.

Etes-vous en faveur de l'engagement des chars suisses à l'étranger ?

Par principe nous sommes un pays neutre et, comme le conseiller fédéral en charge du DDPS l'a dit, nous devons continuer à travailler dans le sens des opérations d'aide humanitaire, car c'est là notre vocation. Nous devons protéger l'accès pour l'aide humanitaire, mais déployer des chars, non. La faisabilité et la recherche de volontaires prêts à partir 6-8 mois à l'étranger me paraît ardue. Occupons nous d'abord de secourir les populations dans le besoin ! Nous pourrions très bien augmenter notre contribution en proposant de l'infanterie, qui protégerait les opérations d'aide humanitaire.

Une dernière question : le bataillon de chars 17 va-t-il survivre à la réorganisation du DEVA ?

Les deux brigades blindées vont rester, les bataillons de chars aussi. La configuration de ceux-ci va par contre peut-être encore évoluer : le lance-mines de char sera à nouveau intégré et le nombre de compagnies sera éventuellement de trois unités de chars et une unité de grenadiers de chars. Nous souhaitons garder des éléments d'infanterie dans les brigades blindées 1 et 11. L'artillerie sera quand à elle probablement modernisée, car elle devra être plus précise pour assurer le combat en zone urbaine.

D. B.

Propos recueillis par l'of spéc (cap) Eddy Fazan.

Un pilote dans l'avion

La Suisse est l'un des rares pays dont la constitution attribue à l'Etat la mission prioritaire de protéger la liberté des individus. Chaque jour, l'actualité témoigne que la force publique, civile ou militaire, sert souvent l'oppression du peuple par ses dirigeants. La singularité helvétique mérite d'être célébrée.

En tant que conseiller d'Etat, je suis attaché au principe d'une armée au service du citoyen. Une armée légitime, forte, crédible.

Cet attachement suppose aussi une exigence. Celle d'une armée qui sache identifier les menaces. Qui sache définir une stratégie et y adapter ses structures, ses alliances, son équipement. Un chasseur traverse notre pays en 10 minutes : cela doit nous obliger à réfléchir au type de collaboration que nous souhaitons avec nos voisins. Aux meilleurs moyens de défendre notre espace aérien. Et si cela suppose l'achat d'avions, que ceux-ci soient les meilleurs, et non les meilleurs marchés.

A l'heure où on ne parle plus que de drones, j'attends que notre armée ait un pilote dans son avion. Et que ce pilote donne son cap.

François Longchamp
Conseiller d'Etat à Genève

L'appointé François Longchamp a servi comme pointeur puis à la set cdmt de la cp chars I/17.

Le commandant de brigade dirige l'exercice de bataillon FONDO. Introduction à l'exercice dans les halles de chars de Bure, le 24 septembre 2012.



Les autorités genevoises au bat chars 17

Le mardi 18 septembre, le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, fraîchement élu, est venu passer une journée chronométrée à Bure, où il a pu se rendre compte de l'intensité et de la qualité de l'instruction du bataillon genevois, ainsi que de la motivation de la troupe et de ses cadres. Il a ainsi pu se familiariser avec le char de commandement/grenadiers 2000, le char 87, ainsi que les infrastructures d'instruction au combat de localité du CIC Ouest.

De gauche à droite, le colonel Guy Reyfer, chef du Service des affaires militaires du canton de Genève, le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, le premier-lieutenant André de Bocard, le major Vania Keller, commandant d'arrondissement.



Le conseiller d'Etat, accueilli par le commandant de bataillon et le commandant de brigade.



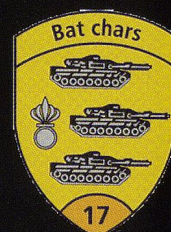
Course d'essai en char *Léopard* WE.

Ci-dessous : Le conseiller d'Etat, escorté par la section sûreté du bataillon de chars 17.





le bataillon de chars 17 lors de la prise de l'Etendard, à Bure le 10 septembre 2012.



Ci-dessous, remise de l'Etendard le 23 septembre à Nalé. Le porte-Etendard est l'adj EM Vicent Andrey.

